



Publié le : 10/01/2026 -

Plusieurs milliers de médecins libéraux ont défilé à Paris contre une "dérive autoritaire" France

En grève depuis lundi, plusieurs milliers de médecins libéraux ont manifesté samedi à Paris pour dénoncer une "dérive autoritaire" menaçant leur liberté d'exercice. Le cortège a rassemblé 20 000 personnes, selon les organisateurs, contre un projet de loi prévoyant la possibilité d'imposer des objectifs de réduction de prescriptions d'arrêts maladie.

Manifestation de médecins libéraux contre une "dérive autoritaire" qui menace selon eux leur "liberté d'exercice", le 10 janvier 2026 à Paris.

Un "ras-le-bol". Plusieurs milliers de médecins libéraux, [en grève depuis lundi](#), ont défilé dans le froid samedi 11 janvier à Paris pour dénoncer une "dérive autoritaire" qui menace selon eux leur "liberté d'exercice", appelant le Premier ministre, [Sébastien Lecornu](#), à leur "faire des propositions".

La manifestation a rassemblé 20 000 personnes, d'après les organisateurs, mais seulement 5 000 selon la préfecture de police. Beaucoup étaient en blouse blanche, derrière une banderole de tête proclamant "Maltraiter les soignants, c'est maltraiter les patients".

"Nous ne sommes pas des délinquants, nous n'avons rien à faire dans un projet de loi fraudes", a lancé Patricia Lefébure, présidente de la Fédération des médecins de France.

Ce projet de loi prévoit la possibilité d'imposer des objectifs de réduction de prescriptions d'arrêts maladie aux médecins qui en prescrivent nettement plus que leurs confrères en situation comparable.

"Ce qui m'a poussé à descendre dans la rue, c'est pas des mesures en particulier, c'est une ambiance générale, c'est le ras-le-bol", a déploré Olivier Couffin, médecin généraliste dans l'Essonne. "On a l'impression que nos politiques ne sont jamais venus sur le terrain, n'ont jamais rien vu d'un cabinet médical", a critiqué ce médecin qui exerce depuis 25 ans.

La question des dépassements d'honoraires cristallise de nombreux mécontentements.

"On nous dit qu'il faut beaucoup moins dépasser, et que sous peine de dépassement excessif, on va nous reprendre des indus. Nous, en ville, sans les dépassements d'honoraires, on ne peut pas payer

nos charges, les locaux, les cotisations très importantes", a protesté Clémence Goût, gynécologue à Paris.

Manifestation de médecins libéraux contre une "dérive autoritaire" qui menace selon eux leur "liberté d'exercice", le 10 janvier 2026 à Paris. © Bertrand Guay, AFP

"Non, madame la ministre (de la Santé, Stéphanie Rist, NDLR), non les parlementaires, les médecins ne sont pas indûment payés", s'est énervé Franck Devulder, président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Selon lui, le mouvement de grève entamé le 5 janvier, "n'en est qu'à la mi-temps".

La mobilisation devrait connaître un point d'orgue en début de semaine prochaine lorsque de nombreuses cliniques privées seront affectées par des fermetures de blocs opératoires.

Dès dimanche et jusqu'à mercredi, le syndicat Le Bloc prévoit une opération "Exil à Bruxelles", à laquelle 2 000 spécialistes, chirurgiens, anesthésistes et gynécologues sont inscrits, avec un départ collectif en bus prévu à midi de la porte Dauphine à Paris.

"Il y a une dérive autoritaire"

Parmi les mesures irritantes récemment adoptées figure la possibilité donnée au directeur de l'[Assurance maladie](#) de fixer unilatéralement des tarifs médicaux.

En France, "les besoins de soins augmentent mais les moyens dédiés à la santé diminuent, alors, forcément, il y a une inadéquation. Et il y a une dérive autoritaire", a déclaré la présidente du premier syndicat des généralistes, Agnès Giannotti.

Au vu de la "mobilisation historique", "il est grand temps qu'au plus haut niveau de l'État, le Premier ministre, Sébastien Lecornu, nous donne des réponses concrètes", a exigé Franck Devulder.

Manifestation de médecins libéraux contre une "dérive autoritaire" qui menace selon eux leur "liberté d'exercice", le 10 janvier 2026 à Paris © Bertrand GUAY / AFP

"On demande de respecter, de sanctuariser la convention médicale, l'accord qu'on signe avec l'Assurance maladie" tous les quatre ans pour réguler le secteur, a souligné Patricia Lefébure.

Les médecins libéraux ont déjà obtenu la suppression de la surtaxation des dépassements d'honoraires ou l'obligation de consulter et d'alimenter le dossier médical partagé (DMP) des patients.

Réforme "baclée"

Les internes, également mobilisés, dénoncent la mise en place "bâclée" de la réforme instaurant une quatrième année de médecine générale, qui devait initialement leur offrir un an de stage en libéral mais va, par manque de places, pousser de nombreux étudiants à rester "une année de plus à l'hôpital", selon leurs représentants.

Selon la ministre de la Santé, qui reçoit les statistiques avec un délai de 48 heures, l'activité avait diminué mardi de 19 % chez les généralistes et 12 % chez les spécialistes.

Manifestation de médecins libéraux contre une "dérive autoritaire" qui menace selon eux leur "liberté d'exercice", le 10 janvier 2026 à Paris © Bertrand GUAY / AFP

Des nombres jugés "pas représentatifs" par les syndicats, qui estiment que 80 % des praticiens participent à la grève, souvent menée avec quelques jours d'ouverture pour ne pas pénaliser les patients.

Selon Lamine Gharbi, président de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), 80 % des 4 000 praticiens inscrits à la "permanence des soins en établissements de santé" (gardes) ont été "réquisitionnés" par les autorités pour maintenir un niveau d'activité minimal en clinique.

Avec AFP